

unicef   
pour chaque enfant



# NOTE BUDGETAIRE EDUCATION

finale

Mars 2023

## TABLE DES MATIERES

LISTES DES FIGURES	ii
ACRONYMES ET ABREVIATIONS	iii
MESSAGES CLES	iv
RECOMMANDATIONS	v
<b>INTRODUCTION</b>	<b>vi</b>
<b>1. PRESENTATION DU SECTEUR DE L'EDUCATION</b>	<b>1</b>
<b>2. STRATEGIE NATIONALE EN MATIERE D'EDUCATION</b>	<b>2</b>
<b>3. PERFORMANCE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION</b>	<b>3</b>
<b>4. DEFIS DEMOGRAPHIQUES</b>	<b>6</b>
<b>5. TENDANCES DES ALLOCATIONS BUDGETAIRES EN FAVEUR DU SECTEUR DE L'EDUCATION</b>	<b>6</b>
5-1 Evolution du budget de l'éducation	6
5-2 Contributions des sous-secteurs au budget de l'éducation	8
5-3 Répartition du budget de l'éducation par nature économique	9
<b>6. TENDANCES DES DEPENSES D'EDUCATION</b>	<b>10</b>
6-1 Evolution des dépenses du secteur de l'éducation	10
6-2 Crédibilité des dépenses de l'éducation	11
6-3 Exécution du budget de l'éducation	12
<b>7. DECENTRALISATION ET DECONCENTRATION</b>	<b>13</b>
<b>8. EQUITE DES DEPENSES</b>	<b>14</b>
<b>9. FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'EDUCATION</b>	<b>15</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>16</b>

## LISTES DES FIGURES

Figure 1 : Corrélation entre le taux d'achèvement du primaire et le taux brut de préscolarisation dans les pays à faible revenu	4
Figure 2 : Evolution du Budget de l'éducation (en Milliards de MRU, échelle de gauche) et de sa part dans le Budget de l'Etat et dans le PIB (en %, échelle de droite), 2018-2022	7
Figure 3 : Classification fonctionnelle du Budget de l'Etat en 2019 et en 2022	7
Figure 4 : Budget du Préscolaire (en millions de MRU, échelle de gauche et de sa part dans le budget du MASEF et le Budget de l'éducation nationale (en %, échelle de droite)	9
Figure 5 : Répartition économique du budget de l'éducation, 2018-2022	9
Figure 6 : Dépenses d'éducation en % des dépenses du gouvernement en 2021 ou année la plus proche disponible	11
Figure 7 : Comparaison entre les dépenses prévisionnelles (LFI) et les dépenses réelles (LDR) du MEN, 2019-2021	12
Figure 8 : Part du budget central et du budget déconcentré entre 2018 et 2022	13
Figure 9 : Répartition des ressources par élève allouées aux Directions régionales de l'éducation (échelle de droite) et pourcentage des élèves et des enseignants par région (échelle de gauche)	15
Figure 10 : Sources de financement du secteur de l'éducation	16

## ACRONYMES ET ABREVIATIONS

<b>CTD</b>	Collectivités Territoriales Déconcentrées
<b>DGB</b>	Direction générale du budget
<b>DREN</b>	Directions Régionales de l'Education Nationale
<b>EPCV</b>	Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages
<b>ERSIP</b>	Enquête Régionale sur le Suivi des Indicateurs de Performance
<b>FTP</b>	Formation technique et professionnelle
<b>LDR</b>	Loi de règlements
<b>LFI</b>	Loi de finances initiale
<b>LFR</b>	Loi de finances rectificative
<b>MASEF</b>	Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille
<b>MEN</b>	Ministère de l'éducation nationale
<b>MENFTR</b>	Ministère de l'éducation nationale, de la formation technique et de la réforme
<b>MRU</b>	Nouvelle Ouguiya
<b>ODD</b>	Objectif de développement durable
<b>ONS</b>	Office national des statistiques
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PNDSE</b>	Programme National de Développement du Secteur de l'Education
<b>SCAPP</b>	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
<b>TAP</b>	Taux d'achèvement du primaire
<b>TBS</b>	Taux brut de scolarisation

## MESSAGES CLES

- Croissance démographique soutenue, ce qui entraîne une pression forte sur le système éducatif.
- Le secteur éducation dans son ensemble a connu une hausse significative des financements publics ces dernières années.
- Comparativement aux pays de la sous-région, la Mauritanie dépense relativement peu en éducation, en pourcentage de son budget total. Malgré donc les efforts de ces dernières années en matière d'accroissement des financements du système éducatif, des efforts restent encore à faire.
- Malgré des efforts appréciables ces deux dernières années, le budget du préscolaire est encore largement inférieur aux besoins.
- L'Alphabétisation ne reçoit que 0,1% du budget du secteur éducation, alors que plus de 25% de la population est analphabète.
- Le budget de l'éducation est dominé par des dépenses courantes à plus de 90%, les dépenses d'investissement représentant une portion congrue.
- Bon niveau d'accès et de rétention au primaire, mais des efforts restent encore à faire au secondaire.
- Disparités régionales assez fortes en matière d'accès et d'achèvement.
- Comparé au taux d'exécution du Budget de l'Etat, et en analysant la crédibilité du budget, les performances du secteur de l'éducation en matière d'exécution des dépenses d'éducation sont faibles.
- Accroissement significatif du budget de l'éducation alloué au niveau déconcentré/décentralisé, particulièrement à partir de 2022.
- Forte disparité en matière d'allocation de ressources aux différentes régions, qui ne semble pas tenir compte de l'effectif des élèves dans chaque région. L'élève dans la région la moins bien dotée perçoit, en termes de dépenses publiques d'éducation, à peine 15% de ce que perçoit l'élève dans la région la mieux dotée.
- Le budget de l'éducation publique est essentiellement financé sur ressources internes de l'Etat

## RECOMMANDATIONS

- Il est important d'améliorer la présentation de la répartition du budget de l'Etat entre les différents sous-secteurs de l'éducation. Il ne semble pas y avoir une méthodologie éprouvée actuellement pour cela, d'où des variations importantes d'une année sur l'autre.
- Il est important que le gouvernement prenne des mesures pour accroître l'accès au préscolaire surtout dans les régions à faible taux de préscolarisation.
- Déperdition scolaire assez élevée, particulièrement pour les filles, et faible acquisition des connaissances. Pour inverser cette tendance et le faible niveau d'acquisition des compétences, il est utile d'investir davantage dans la qualité du système éducatif et améliorer son inclusivité.
- Le Gouvernement devra poursuivre les efforts pour l'alphabétisation de tous conformément à la cible 4.6 de l'ODD 4 relative à l'alphabétisme et numératie des jeunes et des adultes.
- Un accroissement des investissements s'avère clé dans le secteur de l'éducation, afin de réunir les conditions nécessaires à la réalisation de l'ODD 4.
- Il convient de mener des réflexions pour mieux comprendre les causes du faible niveau d'exécution des dépenses d'éducation afin de prendre des mesures pour y remédier.

## INTRODUCTION

L'investissement dans l'éducation est un investissement productif à moyen et long terme, d'où la nécessité d'investir dans l'éducation des enfants. Elle permet à l'individu de se doter des compétences et des outils nécessaires pour mieux subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants. Elle contribue à améliorer les conditions et les performances de travail et constitue le terreau d'une croissance économique durable et viable pour aujourd'hui et pour demain. Elle permet d'accroître les revenus, d'améliorer la santé, de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et d'atténuer les effets du changement climatique. Selon le Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME), l'éducation est l'un des investissements les plus importants qu'un pays puisse faire pour son avenir. L'éducation est essentielle à la réalisation de chacun des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et constitue l'un des instruments de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

La Mauritanie, comme tous les autres pays, s'est engagé à réaliser d'ici 2030 l'ODD 4, ainsi que ses cibles, qui visent à *«assurer à tous une éducation de qualité inclusive et équitable et à promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie»*. L'une des cibles recommande aux Etats de *«veiller à ce que tous les enfants et tous les jeunes aient accès à un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire de qualité, d'une durée de 12 ans, dont un minimum de 9 ans d'enseignement obligatoire, public et gratuit»*. Pour y arriver, il est recommandé aux pays d'allouer entre 15 et 20% du Budget de l'Etat à l'éducation ou bien entre 4 et 6% du PIB.

Malgré les efforts du Gouvernement pour la réalisation de l'ODD 4 en Mauritanie, à peine un enfant de 3-5 ans sur 10 est préscolarisé, 3 enfants de 7-19 ans sur 10 sont hors de l'école et seulement 4 élèves sur 10, entrés au collège, achèvent ce cycle. La question se pose alors de savoir si les allocations et dépenses budgétaires sont adéquates et si les ressources financières mises à la disposition des ministères en charge de l'éducation sont utilisées de manière efficace et efficiente.

La présente note budgétaire permettra d'apprécier la tendance d'évolution des allocations et dépenses budgétaires du secteur de l'éducation, l'équité dans l'allocation des ressources et l'efficacité de la dépense, ainsi que les sources de financement de l'éducation. Elle permettra aussi d'apprécier le respect des engagements pris par le pays et de formuler des messages clés pour l'adéquation et l'utilisation optimale des ressources pour la réalisation de l'ODD 4.



## 1. PRESENTATION DU SECTEUR DE L'EDUCATION

En Mauritanie, le secteur de l'éducation comprend l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire, la formation technique et professionnelle, l'enseignement originel et l'enseignement supérieur. Selon les lois n° 75-023 du 20/01/75, n° 69-269 du 1/08/69 et n°98-007 du 20/01/98, les enseignements fondamental, secondaire, technique et la formation professionnelle sont gratuits. Toutefois, ces lois précisent que les fournitures et manuels scolaires sont à la charge de l'Etat pour le fondamental et des parents d'élèves pour les autres ordres d'enseignements. Le préscolaire et le supérieur ne sont donc pas gratuits selon la législation scolaire du pays. Le système éducatif s'adresse surtout aux enfants de la tranche d'âge de trois à dix-huit ans (3 - 18 ans) et aux adultes pour l'enseignement supérieur et l'alphabétisation.

En Mauritanie, depuis quelques années, l'éducation est placée sous la tutelle de cinq ministères à savoir :

- Le Ministère de l'action sociale, de l'enfance et de la famille qui à la charge du préscolaire ;
- Le Ministère de l'éducation nationale et de la réforme du système éducatif dont les attributions couvrent l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire ;
- Le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle qui s'occupe de la formation technique et professionnelle ;
- Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dont la mission couvre l'enseignement supérieur ;
- Le Ministère des affaires islamiques et de l'enseignement originel qui s'occupe des questions liées à l'alphabétisation.

En dehors de ces ministères, il y a l'agence présidentielle TAARZOUR qui intervient aussi dans le secteur de l'éducation à travers le programme CHEYLA qui vise à faciliter l'accès des populations pauvres et vulnérables aux services de base.



## 2. STRATEGIE NATIONALE EN MATIERE D'EDUCATION

Le secteur de l'éducation en Mauritanie fait l'objet d'une attention particulière du Gouvernement et occupe une place de choix dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) qui est la stratégie de développement à moyen et long terme et le cadre de référence pour toutes les actions de développement. En effet, la SCAPP donne des orientations pour le développement du secteur de l'Éducation à travers le levier stratégique 2 qui est relatif au développement du capital humain et à l'accès des populations aux services sociaux de base. Il vise à promouvoir le développement d'un capital humain à même de faciliter la croissance économique et d'en tirer le meilleur profit. Pour y arriver, il est prévu entre autres, le relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle.

Par ailleurs, le pays a élaboré et mis en œuvre sur la période 2011-2020, son deuxième Programme National de Développement du Secteur de l'Éducation (PNDSE II). A travers ce programme, la Mauritanie aspire à avoir un capital humain de meilleure qualité et outillé pour contribuer au développement durable grâce, notamment, à une éducation de meilleur niveau et plus pertinente en termes d'adéquation formation/emploi. A cet effet, le pays aspire à : *(i) promouvoir un enseignement préscolaire, réorganisé et généralisé ; (ii) faire de l'enseignement originel et de l'alphabétisation, la base d'une école mauritanienne tournée vers la qualité et l'efficacité ; (iii) améliorer la qualité et l'efficacité interne et externe de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ; (iv) mettre en place une Formation Technique et Professionnelle capable de soutenir le développement du pays et créer des passerelles efficaces entre l'enseignement originel et la vie professionnelle.*

Pour relever la qualité et l'accès à l'éducation et en faire un ascenseur social, le Gouvernement entend orienter ses actions vers les options stratégiques suivantes :

- Développer un enseignement préscolaire public et communautaire accessible aux groupes défavorisés en milieu urbain et rural ;
- Réaliser à l'horizon 2020 un achèvement universel de qualité au fondamental,
- Progresser vers l'achèvement universel du premier cycle de l'enseignement secondaire et réduire les disparités liées au genre, au milieu et aux conditions socioéconomiques ;
- Réguler l'évolution des effectifs du second cycle général dans la perspective d'une meilleure adéquation de la partie haute du système avec les besoins de l'économie ;
- Développer l'offre de formation technique et professionnelle et l'adapter aux spécificités de la demande sociale et à la diversité des besoins des secteurs formel et informel de l'économie ;
- Mettre en place une politique de développement maîtrisée et mesurée de l'enseignement supérieur et promouvoir la recherche scientifique ;
- Améliorer la qualité des apprentissages et la pertinence de l'éducation à tous les niveaux ;
- Intensifier la lutte contre l'analphabétisme à travers des programmes d'alphabétisation fonctionnelle et de post-alphabétisation ;
- Promouvoir l'enseignement originel et renforcer sa contribution à l'éducation de base ;
- Renforcer le pilotage du secteur, à travers la poursuite du processus de décentralisation, l'implication de tous les acteurs du système et le développement des outils de gestion et de pilotage.

Pour y parvenir, le Gouvernement prévoit augmenter la part du PIB accordée à l'éducation, pour la porter à au moins 4% ou augmenter les ressources lui étant destinées à 20% du budget général de l'État à l'horizon 2025.

### 3. PERFORMANCE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

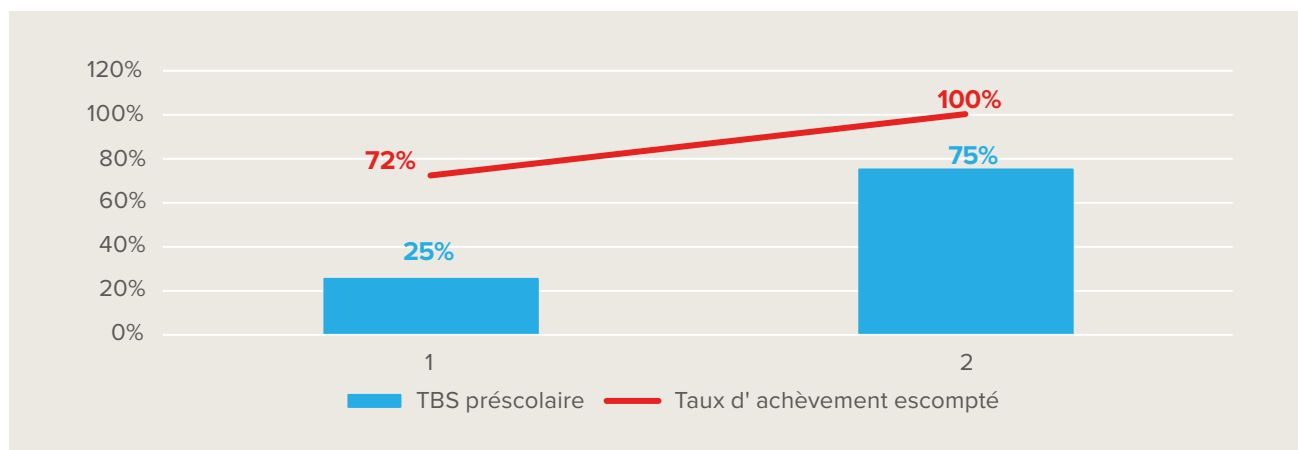
En matière de performance, on note un accroissement de la scolarisation au primaire et au secondaire et un niveau d'achèvement du primaire assez encourageant de même que l'équité genre au primaire. En revanche, on note un faible développement du préscolaire, et une disparité régionale importante en matière d'accès et de rétention. Par ailleurs, les évaluations réalisées révèlent une faible qualité des apprentissages à tous les niveaux et particulièrement au primaire comme l'atteste les résultats aux différents examens et concours (Cf. Tableau 1).

**Tableau 1 :** QUELQUES STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION EN MAURITANIE

Libellé des Indicateurs	G	F	T	Année/ Source
<b>Préscolaire</b>				
Taux Brut de Préscolarisation	9,3%	11,7%	10,5%	2020/ISU/UNESCO
Pourcentage des enfants de 5 ans ayant participé à un programme éducatif de la petite enfance	21,3%	22%	22,1%	Indicateurs de suivi de l'ODD4/ERSIP 2020/ONS
<b>Primaire</b>				
Taux Brut de Scolarisation du Primaire	89,3%	99,5%	95,0%	2020/DGRP/MENFTR
Taux d'achèvement primaire	100%	65,5%	89,8%	2020/DGRP/ MENFTR
Taux de succès au concours C1AS			49,3%	2020/DGRP MENFTR
<b>Formation Technique professionnelle</b>				
Nombre d'apprenants de l'Enseignement Technique pour 100 élèves du secondaire	2,6	2,2	2,4	<a href="#">2020/ISU/UNESCO</a>
Nombre d'apprenants de la FTP pour 100 000 habitants				
<b>Secondaire 1</b>				
Taux brut de scolarisation	35%	37%	36%	2020/DGRP/ MENFTR
Proportion d'enfants de 7-19 ans hors de l'école	33,5%	31,7%	32,6%	201962020/EPCV
Taux achèvement	45,5%	42,9%	44,2%	2020/DGRP/ MENFTR
Taux de redoublement	5,7%	12,5%	9,2%	2020/DGRP/ MENFTR
Taux de succès au BEPC			21,7%	2020/DGRP/ MENFTR
<b>Secondaire 2</b>				
Taux Brut de Scolarisation	41%	41%	41%	2020/DGRP/ MENFTR
Taux de redoublement	11,2%	15,3%	13,3%	2020/DGRP/ MENFTR
Taux d'achèvement	42%	40,6%	41,3%	2020/DGRP/ MENFTR
Taux de succès au BAC				2020/DGRP/ MENFTR

En Mauritanie, à peine un élève sur 10 accède au préscolaire, ce qui rend encore plus lointain le chemin pour la réalisation de la cible 4.2.2 de l’ODD 4. En effet, seulement 22,1% des enfants de 5 ans ont participé à un programme éducatif de la petite enfance. Pourtant des travaux de recherche ont mis en évidence les bienfaits de services préscolaires de qualité dans le développement des capacités cognitives, linguistiques, arithmétiques et motrices, quelles que soient les conditions de vie de l’enfant. Des programmes d’enseignement préscolaire de qualité permettent de rendre les systèmes éducatifs plus efficaces et efficaces, parce que les enfants participant à ces programmes préscolaires sont bien préparés pour les enseignements dispensés dans les premières années du cycle primaire. Dans les pays où un grand nombre d’enfants participent aux programmes préscolaires, ils sont considérablement plus nombreux à avoir acquis les compétences minimales à la fois en lecture et en mathématiques à la fin de leurs études primaires. De plus, selon Brunette, Tracy *et al.*, 2017, « dans les pays à faible revenu, il existe une corrélation entre l’augmentation des effectifs dans les programmes d’enseignement préscolaire et la chute des taux d’abandon dans le cycle primaire et de redoublement dans les premières années d’études, ce qui, en fin de compte, améliore les taux d’achèvement du primaire<sup>1</sup>»

**Figure 1 :** CORRÉLATION ENTRE LE TAUX D’ACHÈVEMENT DU PRIMAIRE ET LE TAUX BRUT DE PRÉSCOLARISATION DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU



Source : Brunette, Tracy *et al.*, 2017.

Cette corrélation est telle qu’un TBPS de 25 % peut entraîner un taux d’achèvement du cycle primaire de 72 %, tandis que si le TBPS s’élève à 75 %, 100 % des enfants inscrits au primaire pourront achever ce cycle d’enseignement. Au-delà de ces résultats, investir dans l’éducation préscolaire génère des rendements élevés. En effet, «l’augmentation à 50 % des inscriptions à l’école maternelle dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire peut entraîner des gains de rémunération de 14 à 34 milliards de dollars US sur la durée de la vie<sup>2</sup>».

Au niveau du primaire, les efforts du Gouvernement et de ces partenaires ont permis d’accroître l’accès et la rétention avec un Taux Brut de Scolarisation (TBS) de 95% et un taux d’achèvement au primaire (TAP) de 89,8%. Au niveau du secondaire, des efforts restent encore à faire pour accroître l’accès et la rétention. En effet, les TBS du premier et du second cycle du secondaire sont respectivement de 36% et 41% en 2020 pour des taux d’achèvement de 44,2% au cycle 1 et 41,3% au cycle 2. Le système éducatif souffre donc d’un problème de déperdition scolaire. En conséquence, 32,6% des 7-19 ans sont hors de l’école.

1 UNESCO, IPE, PME, UNICEF, *Intégrer l’éducation de la petite enfance dans la planification sectorielle de l’éducation : pourquoi investir dans l’éducation préscolaire*, octobre 2019, p. 10.

2 Denboba A.D., Sayre R.K., Wodon Q.T., *et al.* (2014), *Intensifier le développement de la petite enfance : l’investissement dans le jeune enfant pour des rendements élevés*, page 12.

En matière d'équité genre on note de très bons résultats au primaire en matière d'accès avec un indice de parité de 1,1 au primaire, 1,05 au premier cycle du secondaire et 1,0 au second cycle. Mais au fur et à mesure qu'on évolue dans la pyramide éducative, les disparités s'observent en matière de rétention. Alors qu'en 2020, le TBS des filles au primaire est de 99,5% contre 89,3% pour les garçons, le taux d'achèvement au Primaire (TAP) des filles passent à 65,5% contre 100% pour les garçons. Au secondaire cycle 1, la situation est similaire avec un TBS de 37% pour les filles et 35% pour les garçons, les taux d'achèvement sont de respectivement 42,9% et 45,5%. Cette situation s'explique entre autres par des redoublements élevés des filles dont les taux sont de 12,5% au collège et 15,3% au lycée contre respectivement 5,7% et 11,2% pour les garçons. Cette situation s'explique aussi non seulement par des pesanteurs socio-économiques comme les mariages des enfants, les grossesses précoces, la pauvreté et les coûts d'opportunités de la scolarisation des filles mais aussi et surtout la faiblesse ou l'inexistence de dispositif pour le maintien des filles à l'école.

D'importantes disparités géographiques sont aussi notées avec des écarts entre TBS et taux d'achèvement atteignant 189,7% au primaire, 57% au secondaire 1 et 63% au secondaire 2.

En ce qui concerne la qualité des enseignements, les résultats de l'Enquête Régionale sur le Suivi des Indicateurs de Performance (ERSIP) de l'ODD 4 réalisé en 2020 a révélé un faible niveau des élèves aussi bien lecture, en expression écrite qu'en calcul (Cf Tableau 2).

**Tableau 2 :** RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES EN 2ÈME/3ÈME ET 6ÈME ANNÉE

	Garçons	Filles	Total	Urbain	Rural
Pourcentage d'enfants en 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> année du primaire qui démontrent compétences <sup>3</sup> en lecture (arabe)	3,7%	3,3%	3,5%	5%	2%
Pourcentage d'enfants en 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> année du primaire qui démontrent compétences en compréhension (arabe)	6,3%	3,8%	5%	6%	3,9%
Pourcentage d'enfants en 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> année du primaire qui démontrent compétences en calcul	12,6%	7,1%	9,7%	12,6%	6,9%
Pourcentage des enfants en fin du cycle du primaire qui démontrent des compétences de base en lecture et compréhension en arabe	3,5%	4,8%	4,2%	6,7%	0%
Pourcentage des enfants en fin du cycle du primaire qui démontrent des compétences de base en lecture et compréhension en français	2,8%	1,8%	2,3%	3,1%	0,9%
Pourcentage d'enfants en sixième année du primaire qui démontrent des compétences en calcul	4,9%	3,6%	4,2%	4,7%	3,4%

Source : ERSIP, 2020

L'analyse de ce tableau montre qu'au plus un élève en début de cycle primaire (deuxième ou troisième année) sur 10 sait lire et comprendre en arabe et peut reconnaître facilement les chiffres et faire des opérations de calcul. La situation n'est pas meilleure en fin de cycle primaire où à peine un élève de 6<sup>ème</sup> année du primaire sur 10 démontre des compétences en lecture et en compréhension de texte aussi bien en arabe qu'en français et possède les compétences minimales en mathématiques. Ces résultats sont encore pires pour les filles et les élèves vivant dans les milieux ruraux. Ces résultats sont confirmés par les résultats du CEP avec moins de 50% des élèves qui réussissent au concours d'entrée en première année du collège.

3 L'expression «démontre les compétences» correspond à « la maîtrise au moins des normes d'aptitudes minimales» (ODD 4.1.a et b)

## 4. DEFIS DEMOGRAPHIQUES

Comme la majorité des pays en développement, la Mauritanie connaît un rythme de croissance de sa population assez soutenue, ce qui accroît la pression sur la demande de services d'éducation. Le taux de croissance démographique est d'environ 2,6% (contre une moyenne mondiale de 1%), et chaque année, ce sont 150,000 naissances d'enfants qui viennent grossir les besoins éducatifs. La pyramide des âges fait ressortir que les enfants dont l'âge est compris entre 5 et 19 ans, représentent 35% de la population totale, ce qui montre les défis du système éducatif en termes de d'offre de services dans le secteur.

### Points à retenir/recommandations

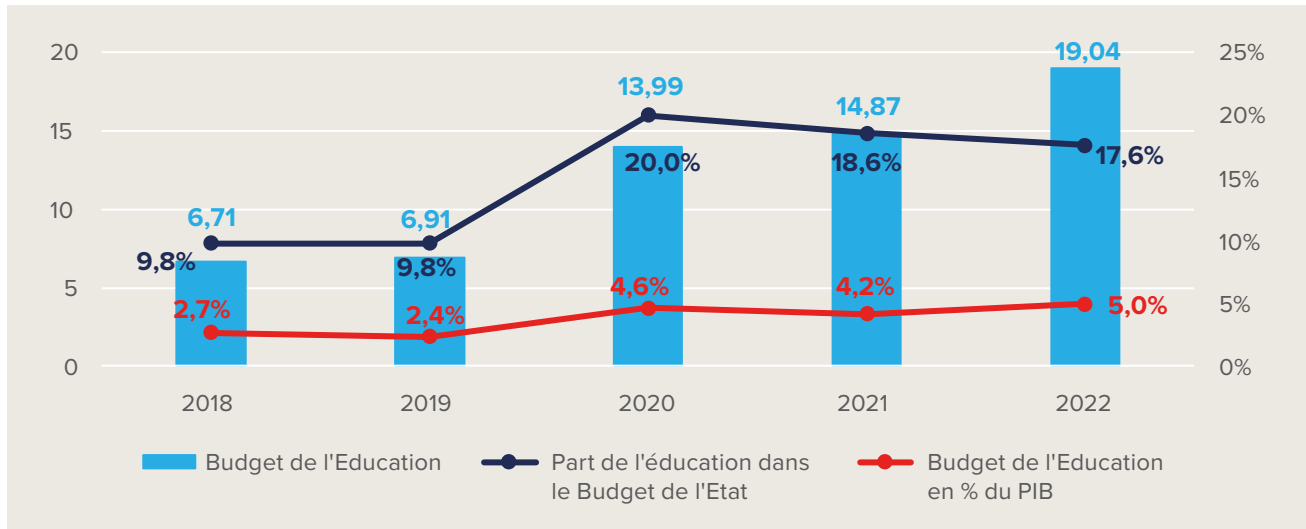
- Croissance démographique soutenue, ce qui entraîne une pression forte sur le système éducatif.
- Faible taux de la préscolarisation. Il est important que le gouvernement prenne des mesures pour accroître l'accès au préscolaire surtout dans les régions à faible taux de préscolarisation.
- Bon niveau d'accès et de rétention au primaire, mais des efforts restent encore à faire au secondaire.
- Déperdition scolaire assez élevée, particulièrement pour les filles, et faible acquisition des connaissances. Pour inverser cette tendance et le faible niveau d'acquisition des compétences, il est utile d'investir davantage dans le secteur de l'éducation.
- Disparités régionales assez fortes en matière d'accès et d'achèvement.

## 5. TENDANCES DES ALLOCATIONS BUDGETAIRES EN FAVEUR DU SECTEUR DE L'EDUCATION

### 5-1 Evolution du budget de l'éducation

La classification fonctionnelle du Budget de l'Etat mauritanien fait apparaître dix (10) principales fonctions à savoir : les affaires économiques, les services publics généraux, l'action et la protection sociale, la santé, la défense, l'ordre et la sécurité, la protection de l'environnement, les aménagements collectifs et le logement, les affaires religieuses et l'enseignement. Selon cette classification pour l'année 2022, le secteur de l'éducation a reçu une allocation budgétaire de 19 milliards de MRU (550 millions de dollars US) contre 14,87 milliards de MRU (410 millions de dollars US) en 2021, soit une hausse de 27,7% (Cf. figure 2).

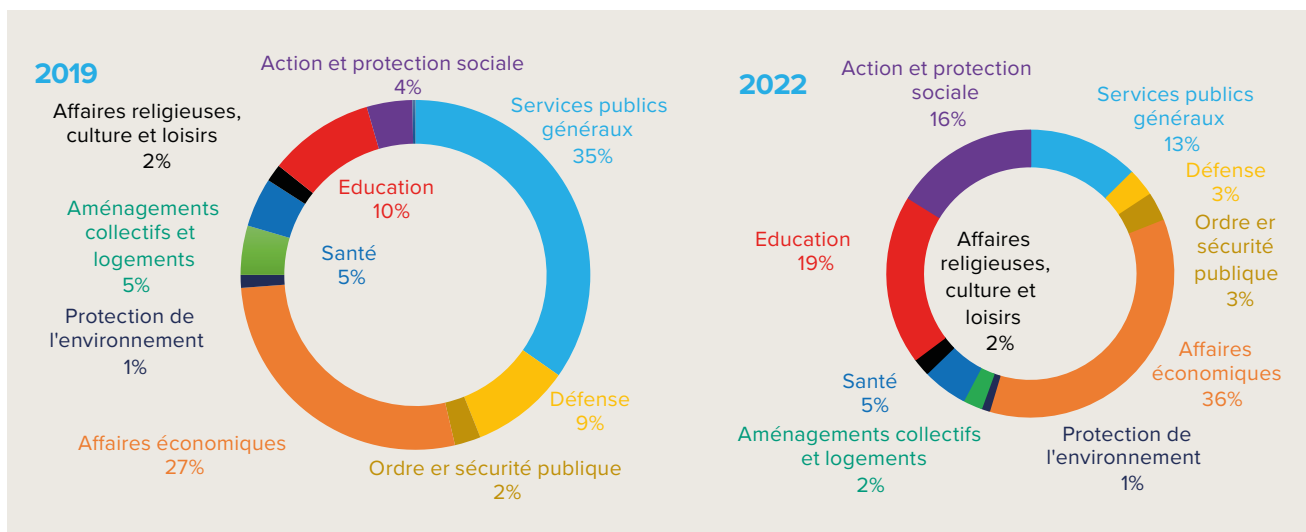
**Figure 2 :** EVOLUTION DU BUDGET DE L'ÉDUCATION (EN MILLIARDS DE MRU, ÉCHELLE DE GAUCHE) ET DE SA PART DANS LE BUDGET DE L'ÉTAT ET DANS LE PIB (EN %, ÉCHELLE DE DROITE), 2018-2022



Source : DGB, Loi de finances rectificatives

Entre 2018 et 2022, le secteur de l'éducation a été priorisé de façon soutenue avec une allocation budgétaire moyenne de 12,3 milliards de MRU (360 millions de dollars US). Le taux d'accroissement moyen annuel du budget de l'éducation est de 29,8,4% entre 2018 et 2022 contre 3,8% pour le Budget de l'État. Cette priorisation est perceptible dans la classification fonctionnelle du Budget de l'État (Cf. Figure 3). Le secteur de l'éducation vient en seconde position en termes de priorité de dépenses de l'État après les affaires économiques en 2022.

**Figure 3 :** CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DU BUDGET DE L'ÉTAT EN 2019 ET EN 2022



Source : DGB, Lois de finances rectificatives

Rapporté au Budget de l'Etat, le Budget de l'Education représente 17,6% en 2022 contre 18,6% en 2021 et 20% en 2020. Le budget de l'éducation rapporté au PIB est de 5,0 % en 2022 contre 4,2% en 2021 pour une cible fixée à 5,4% dans le PNDSE II.

## 5-2 Contributions des sous-secteurs au budget de l'éducation

En Mauritanie, cinq sous-secteurs contribuent au budget de l'éducation à savoir, le préscolaire et le primaire, les deux cycles du secondaire général, le secondaire technique et la formation professionnelle (FTP), le supérieur, l'alphabétisation. A ces sous-secteurs, il faut ajouter les services généraux de l'éducation (gestion et pilotage du secteur).

La contribution des sous-secteurs au budget de l'éducation telle qu'elle apparait dans les lois de finances nécessite des améliorations, car on note des fluctuations importantes et inexplicables entre les différents sous-secteurs d'une année à l'autre. Manifestement, il y a un besoin d'améliorer cette classification. Ainsi la part du préscolaire et du primaire est passée de 4,9 Milliards MRU en 2018 à 0 MRU en 2019 puis à 3,5 milliards en 2021 avant de revenir à 1,7 milliards MRU en 2022. Difficile d'imaginer que de telles évolutions soient réelles. Il en va de même des autres sous-composantes. Il y a certainement un problème de méthodologie de classification des dépenses par sous-secteur de l'éducation.

**Tableau 2 :** CONTRIBUTION DES SOUS-SECTEURS AU BUDGET DE L'ÉDUCATION (MILLIARDS MRU)

REPARTITION PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT	2018	2019	2020	2021	2022
Préscolaire et primaire	4.9	0.0	0.1	3.5	1.7
Secondaire	0.0	5.4	0.1	1.2	0.0
FTP	0.4	0.1	0.2	0.3	0.1
Supérieur	1.3	1.3	6.9	6.9	9.5
Alphabétisation	0.0	0.0	0.0	0.01	0.0
Gestion et pilotage	0.0	0.0	6.6	3.0	7.7
Total	6.7	6.9	14.0	14.9	19.0

Source : DGB, lois de finances rectificatives

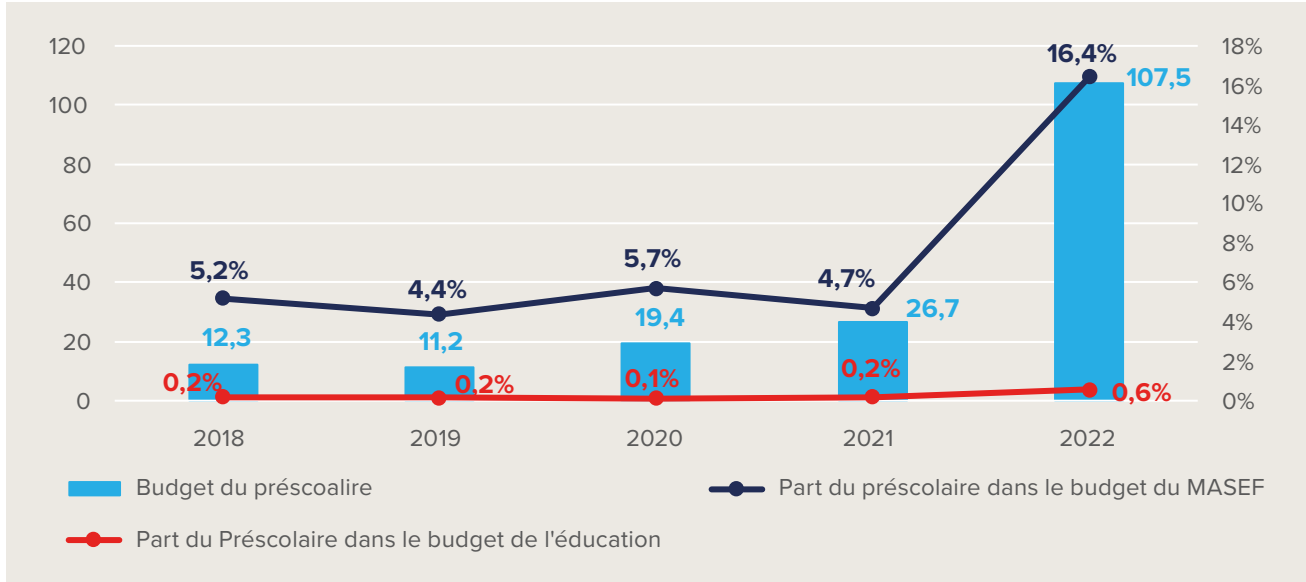
Des nombreuses études reconnaissent que l'alphabétisation demeure un droit humain à la base de tout apprentissage. En garantissant l'accès à l'éducation, elle s'ancre véritablement comme facteur de développement social. Elle autonomise les individus, les familles et les communautés, et améliore leur qualité de vie. Grâce à son « effet multiplicateur », l'alphabétisation contribue à éliminer la pauvreté, réduire la mortalité infantile, infléchir la croissance démographique, atteindre l'égalité des sexes et assurer le développement durable, la paix et la démocratie.

En désagrégant les ressources allouées au préscolaire et au primaire, on constate que le préscolaire reçoit en 2022 une allocation budgétaire de 107,5 millions de MRU représentant 16,4% du budget du Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), 0,6% du budget de l'éducation (Cf. Figure 4).

Entre 2018 et 2022, le budget du préscolaire a connu un accroissement moyen annuel de 71,9% passant de 12,3 à 107,5 millions de MRU. Malgré cet accroissement, les allocations budgétaires du préscolaire ne représentent que 11,5% des 932 millions de MRU prévu dans le scénario minimal du modèle de simulation financière du préscolaire.

Pour réaliser l'ambition du Président de République de porter à 100 000 le nombre d'enfants préscolarisés, il sera important de créer l'espace budgétaire nécessaire pour accroître de façon substantielle, la part du préscolaire dans le Budget de l'Etat pour atteindre 2%.

**Figure 4 :** BUDGET DU PRÉSCOLAIRE (EN MILLIONS DE MRU, ÉCHELLE DE GAUCHE ET DE SA PART DANS LE BUDGET DU MASEF ET LE BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE (EN %, ÉCHELLE DE DROITE)

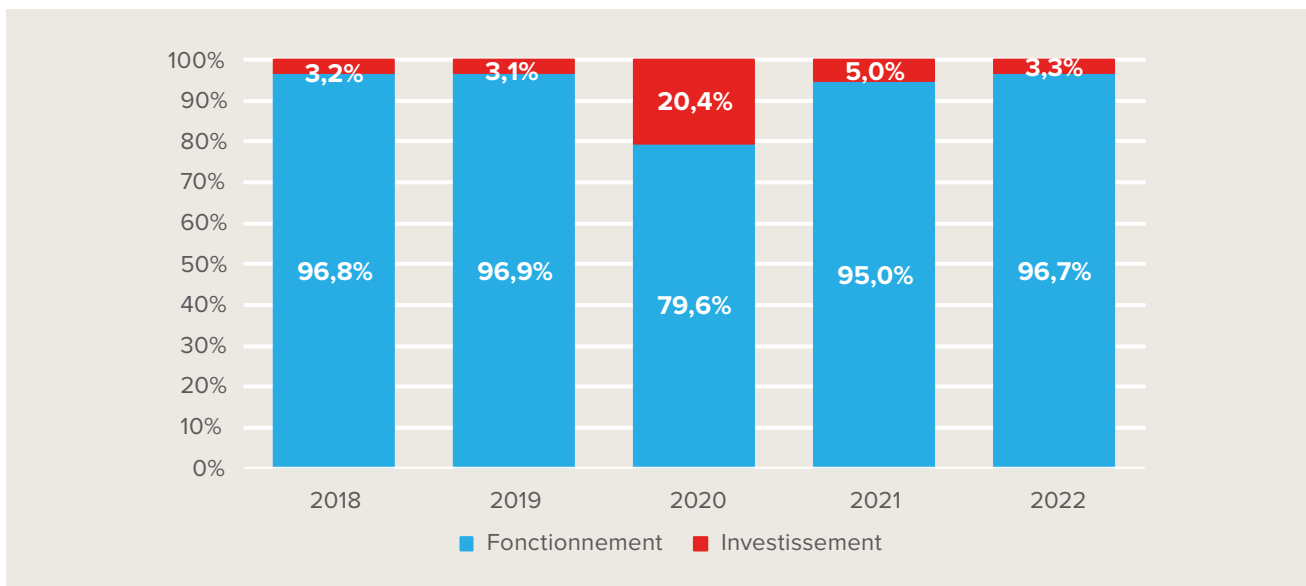


Sources : DGB, Loi de finances rectificatives et calculs des auteurs

### 5-3 Répartition du budget de l'éducation par nature économique

La répartition du budget du secteur de l'éducation par nature économique permet de noter que les dépenses de fonctionnement représentent le premier poste de dépenses avec près 97% du budget du secteur en 2018 et 2019. En 2020, les dépenses de fonctionnement ont baissé pour s'établir à 79,6% du budget de l'éducation avant de s'accroître en 2021 pour atteindre 95% en 2021 et 96,7% en 2022 (Cf. Figure 5)

**Figure 5 :** RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU BUDGET DE L'ÉDUCATION, 2018-2022



Source : DGB, Loi de finances rectificatives



La faible part des investissements dans le budget de l'éducation pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie importante des investissements dans le secteur sont inscrits soit au Ministère en charge de l'habitat et de l'urbanisme, soit à l'Agence TAARZOUR. Dans tous les cas, il y a un déficit important en infrastructures et équipement à tous les niveaux d'enseignement. Au primaire, il y a un déficit de 24.504 table-bancs en plus des 27.812 table-bancs à réparer. Au secondaire, le déficit en salles de classe est de 571 et celui en table-bancs est estimé à 10.529.

### Points à retenir/recommandations

- Il est important d'améliorer la présentation de la répartition du budget de l'Etat entre les différents sous-secteurs de l'éducation. Il ne semble pas y avoir une méthodologie éprouvée actuellement pour cela, d'où des variations importantes d'une année sur l'autre.
- Le secteur éducation dans son ensemble a connu une hausse significative des financements publiques ces dernières années.
- L'Alphabétisation ne reçoit que 0,1% du budget du secteur éducation, alors que plus de 25% de la population est analphabète. Le Gouvernement devra donc poursuivre les efforts pour l'alphabétisation de tous conformément à la cible 4.6 de l'ODD 4 relative à l'alphabétisme et numératie des jeunes et des adultes.
- Malgré des efforts appréciables ces deux dernières années, le budget du préscolaire est encore largement inférieur aux besoins.
- Le budget de l'éducation est dominé par des dépenses courantes à plus de 90%, les dépenses d'investissement représentant une portion congrue. Un accroissement des investissements s'avère donc clé afin de réunir les conditions nécessaires à la réalisation de l'ODD 4.

## 6. TENDANCES DES DEPENSES D'EDUCATION

### 6-1 Evolution des dépenses du secteur de l'éducation

Les dépenses d'éducation (réalisations budgétaires) se sont accrues entre 2019 et 2021 passant de 7,20 millions de MRU à 9,06 millions de MRU soit un accroissement de 25,8%.

**Tableau 3 :** EVOLUTION DES DÉPENSES D'ÉDUCATION (EN MILLIARDS DE MRU), 2019-2021

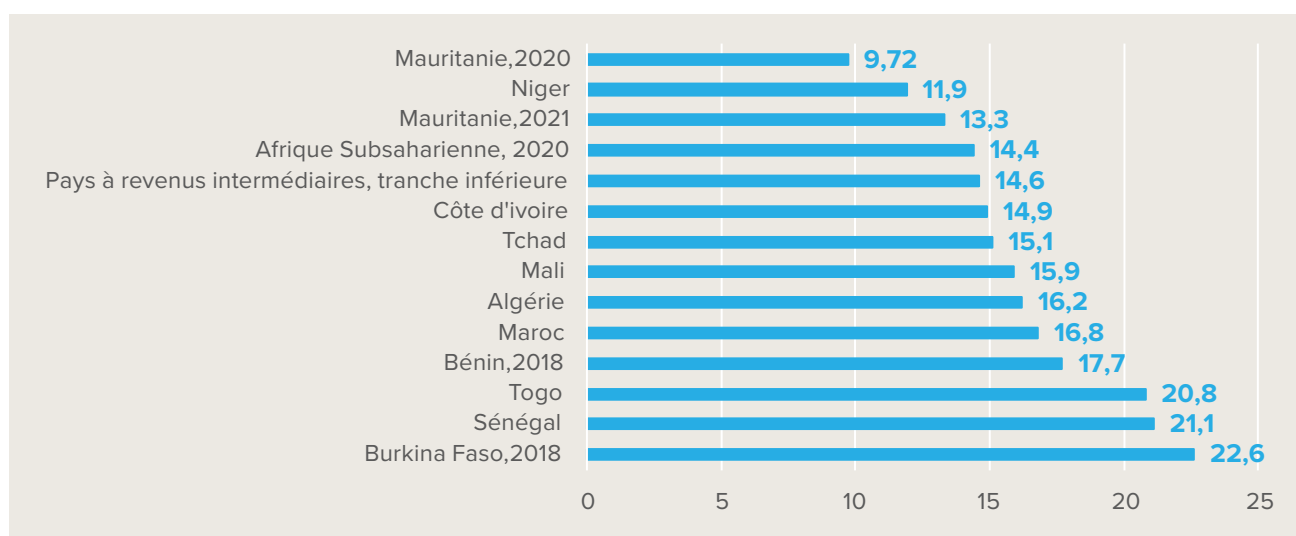
	2019	2020	2021
Enseignement préscolaire	0,01	0,01	0,04
Enseignement fondamental et secondaire y compris FTP	5,70	5,77	6,97
Enseignement Supérieur	1,07	1,27	1,34
Enseignement originel et alphabétisation	0,42	0,59	0,71
<b>Total Dépenses d'éducation</b>	<b>7,20</b>	<b>7,64</b>	<b>9,06</b>

Source : Loi de règlement (2019 à 2020) et point d'exécution au 31 décembre 2021

L'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire, y compris la formation professionnelle, représentent le premier contributeur aux dépenses d'éducation avec 77,2% des dépenses moyennes d'éducation sur la période 2019-2021. Le second contributeur est l'enseignement supérieur avec une part de 15,4% en moyenne sur la période, suivi de l'enseignement originel et l'alphabétisation dont le poids représente en moyenne 7,2% des dépenses d'éducation. En queue de peloton on retrouve le préscolaire avec une contribution moyenne de 0,3% des dépenses du secteur.

Rapporté aux dépenses de l'Etat, les dépenses d'éducation en Mauritanie représentent 13,3% (dépenses de l'Etat, base engagement). Malgré les efforts d'accroissement des dépenses d'éducation, le pays se situe parmi les pays de la région de l'Afrique subsaharienne et du Nord qui consacrent moins de dépenses à l'éducation (Cf. Figure 6).

**Figure 6 :** DÉPENSES D'ÉDUCATION EN % DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT EN 2021 OU ANNÉE LA PLUS PROCHE DISPONIBLE



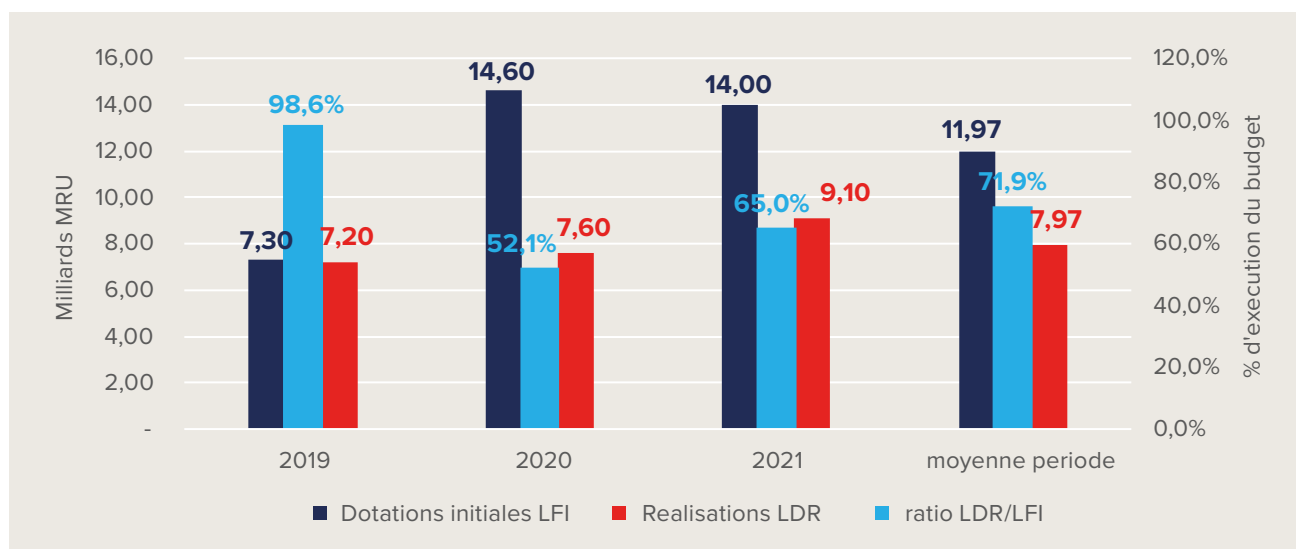
Source : Banque Mondiale, World Development Indicator (30/06/2022)

## 6-2 Crédibilité des dépenses de l'éducation

La crédibilité budgétaire est appréciée à l'aune de l'écart entre les dépenses prévues (loi de finances initiale) et les dépenses réelles (loi des règlements). Plus les écarts sont importants moins le budget est crédible.

Le Figure 7 ci-dessous permet de noter des écarts importants entre les dépenses prévisionnelles et les dépenses réelles entre 2019 et 2021. Sur l'axe de gauche, nous avons les montants en milliards de MRU donnant le niveau des dotations et réalisations budgétaires. Sur l'axe de droite, nous avons le taux d'exécution budgétaire (ratio LDR/LFI), en pourcentage. En moyenne sur la période, les réalisations budgétaires ressortent à 71,9% comparativement à la loi des finances initiale, ce qui montre que le budget du MEN n'est pas très crédible, au vu des importants écarts entre prévisions et réalisations budgétaires.

**Figure 7 :** COMPARAISON ENTRE LES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES (LFI) ET LES DÉPENSES RÉELLES (LDR) DU MEN, 2019-2021



Source : DGB et calculs des auteurs

### 6-3 Exécution du budget de l'éducation

Le tableau 4 présente le taux d'exécution du budget de l'éducation comparé au taux d'exécution du Budget de l'Etat (loi de règlements/ loi de finances rectificative). Ce tableau montre que le taux d'exécution du secteur de l'éducation s'est dégradé en 2019 et en 2021 même si on note une légère amélioration de 6,3 points de pourcentage entre 2020 et 2021.

**Tableau 4 :** EXÉCUTION DES DÉPENSES D'ÉDUCATION

	2019	2020	2021
Dépenses prévisionnelle LFR	6.91	13.99	14.87
Dépenses réelles LDR	7.2	7.6	9.1
Taux d'exécution du budget de l'éducation	104.2%	54.6%	60.9%
Taux d'exécution du Budget de l'Etat	106.3%	79.8%	84.8%

Source : Loi de finances rectificatives (2019 à 2021) et Loi de règlement (2019 et 2020), calculs des auteurs

### Points à retenir/recommandations

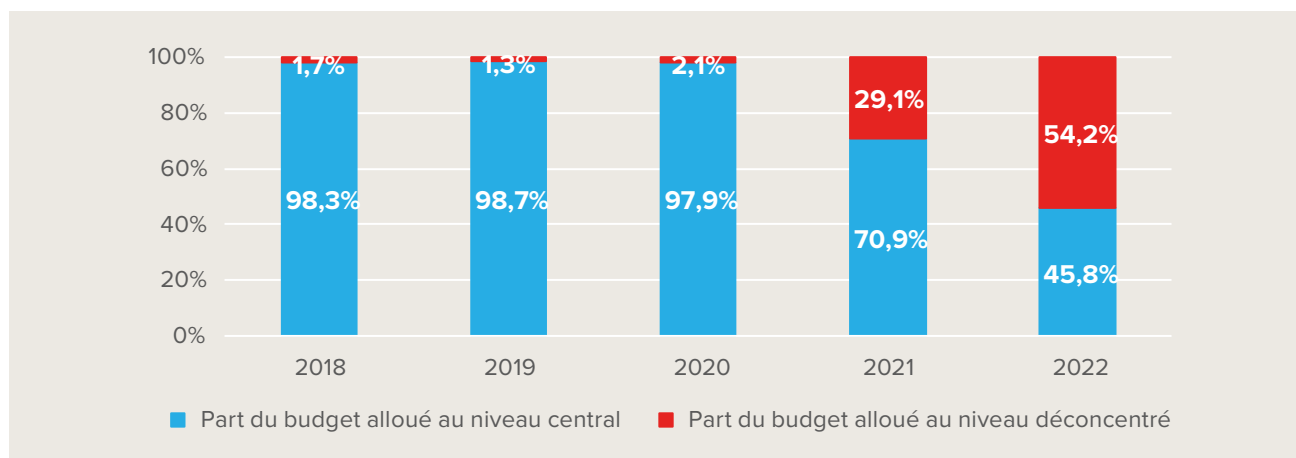
- Comparativement aux pays de la sous-région, la Mauritanie dépense relativement peu en éducation, en pourcentage du budget total. Malgré donc les efforts de ces dernières années en matière d'accroissement des financements du système éducatif, notés supra, des efforts restent encore à faire.
- Comparé au taux d'exécution du Budget de l'Etat, et en analysant la crédibilité du budget, les performances du secteur de l'éducation en matière d'exécution des dépenses d'éducation sont faibles. Il convient donc de mener des réflexions afin de comprendre les causes du faible niveau d'exécution des dépenses d'éducation afin de prendre des mesures pour y remédier.

## 7. DECENTRALISATION ET DECONCENTRATION

Le gouvernement mauritanien s'est engagé à accélérer le processus de décentralisation afin d'améliorer sa capacité à fournir des services sociaux et de favoriser la croissance locale à l'intérieur du pays, ainsi que de soutenir la cohésion sociale. Pour renforcer ce processus, les ministères sont dotés de structures déconcentrées qui ont pour rôle entre autres d'assurer un appui conseil aux structures régionales et communales. A cet effet, le Ministère de l'Education Nationale (MEN) dispose des Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN) dans chacune des 15 régions du pays. La répartition du Budget de ce ministère entre le niveau central et le niveau déconcentré permet de voir les efforts du gouvernement de donner plus de responsabilités aux structures déconcentrées.

De 2018 à 2020, plus de 97% du budget du MEN a été alloué au niveau central. Malgré l'existence des directions régionales, elles ne semblent ainsi pas disposer d'un budget suffisant pour mener à bien leurs missions d'appui aux Collectivités Territoriales Déconcentrées (CTDs). Au regard du budget qui leur est alloué, la capacité des directions régionales à fournir un appui adéquat aux communes devrait être examinée. Aucun budget n'est prévu pour appuyer le secteur au niveau des CTD. Dans leur rôle de maîtres d'ouvrage, et compte tenu de leur proximité avec les usagers et de l'insuffisance des ressources au niveau des CTD, l'Etat devrait soutenir financièrement les communes et prévoir un budget pour la maintenance et les réparations.

**Figure 8 :** PART DU BUDGET CENTRAL ET DU BUDGET DÉCONCENTRÉ DU MEN ENTRE 2018 ET 2022



Source : DGB, Loi de finances rectificatives

Cependant à partir de 2021, les DREN reçoivent une allocation budgétaire plus importante et représentant 29% du budget du ministère, même si cet accroissement s'explique par l'imputation des salaires dans le budget des régions. L'augmentation du Budget des DREN en 2022, montre plus clairement l'ambition du Gouvernement d'accompagner davantage les CTD. Le Gouvernement est encouragé à poursuivre dans cette dynamique afin de faire de la déconcentration et du Développement local un moyen efficace pour l'amélioration de la qualité de l'éducation.

### Points à retenir/recommandations

- Accroissement significatif du budget de l'éducation alloué au niveau déconcentré/décentralisé, particulièrement à partir de 2022.

## 8. EQUITE DES DEPENSES

Pour apprécier l'équité des dépenses d'éducation, les ressources allouées aux DREN sont analysées au regard du nombre d'établissements, du nombre d'élèves et d'enseignants dans chaque région. Le tableau 5 ci-dessous montre que les allocations de ressources par élève, hors dépenses du personnel aux DREN, ne tiennent pas toujours compte des paramètres ci-dessus cités.

L'analyse de ce tableau révèle des disparités dans l'allocation des ressources. Ainsi, le DREN de Nouakchott nord, ne compte que 3,7% des élèves du pays, mais absorbe 8,23 % du budget et 14,1% des enseignants du pays. A l'inverse, le DREN de Guidimagha, avec 10% des élèves du pays, a un budget représentant 5,52% du budget total de l'éducation et retient 5,6% des enseignants.

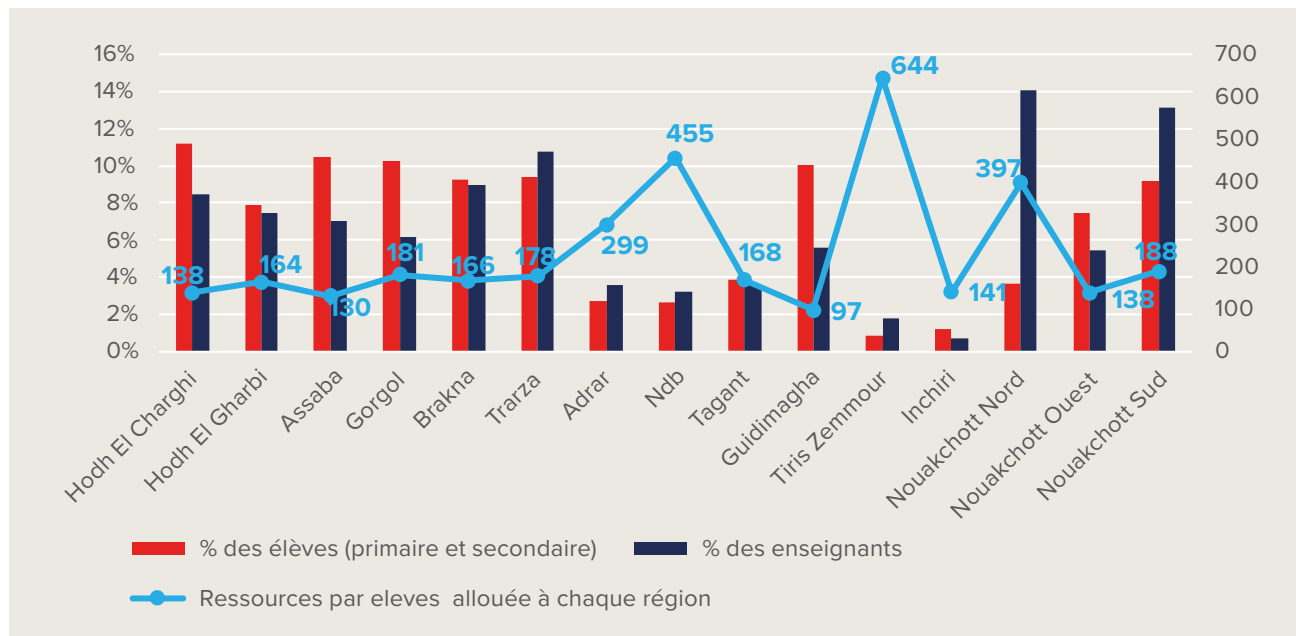
**Tableau 5 :** RESSOURCES HORS DÉPENSES DE PERSONNEL ALLOUÉES AUX DREN (EN MILLIONS DE MRU) ET RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS, DES ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS PAR DREN

WILAYA	Ressources allouée à chaque région par élève		% des établissements (Primaire et secondaire)	% des élèves (primaire et secondaire)	% des enseignants
	MRU	% du total			
HODH EL CHARGHI	138	8.70%	16.7%	11.2%	8.5%
HODH EL GHARBI	164	6.90%	11.0%	7.9%	7.5%
ASSABA	130	7.68%	12.2%	10.5%	7.1%
GORGOL	181	10.42%	10.2%	10.2%	6.2%
BRAKNA	166	8.64%	9.8%	9.2%	9.0%
TRARZA	178	9.38%	12.8%	9.4%	10.7%
ADRAR	299	4.53%	3.7%	2.7%	3.5%
NOUADHIBOU	455	6.76%	1.5%	2.6%	3.2%
TAGANT	168	3.67%	5.2%	3.9%	3.6%
GUIDIMAGHA	97	5.52%	8.1%	10.0%	5.6%
TIRIS ZEMMOUR	644	3.14%	0.9%	0.9%	1.8%
INCHIRI	141	0.93%	0.6%	1.2%	0.7%
NOUAKCHOTT NORD	397	8.23%	2.9%	3.7%	14.1%
NOUAKCHOTT OUEST	138	5.78%	1.3%	7.4%	5.4%
NOUAKCHOTT SUD	188	9.73%	3.3%	9.2%	13.1%
TOTAL/moyenne	178	100.00%	100%	100.0%	100.0%

Source : DGB (LFR, 2022) pour les ressources et annuaires statistiques MEN (2019-2020), calculs des auteurs

La figure 9 permet de mieux visualiser les disparités susmentionnées. La région de Tiris Zemmour perçoit le montant de ressources budgétaires le plus élevé par élève, soit 644 MRU, alors que Guidimagha perçoit le plus faible montant, soit 97 MRU par élève en moyenne.

**Figure 9 :** RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR ÉLÈVE ALLOUÉES AUX DIRECTIONS RÉGIONALES DE L'ÉDUCATION (ÉCHELLE DE DROITE) ET POURCENTAGE DES ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS PAR RÉGION (ÉCHELLE DE GAUCHE)



Source : DGB (LFR, 2022) pour les ressources et annuaires statistiques MEN (2019-2020), calculs des auteurs

### Points à retenir/recommandations

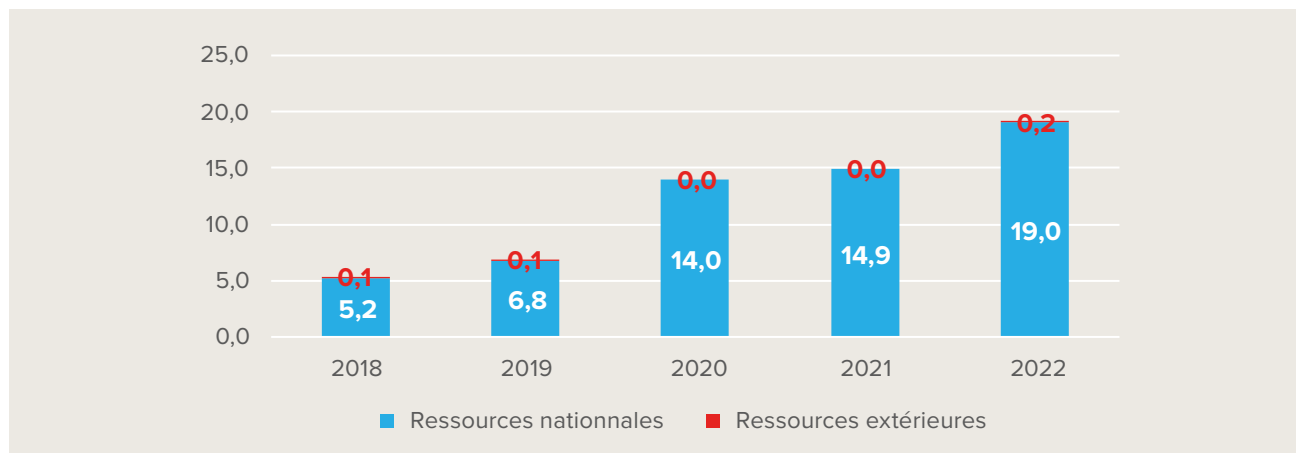
- Forte disparité en matière d'allocation de ressources aux différentes régions, qui ne semble pas tenir compte de l'effectif des élèves dans chaque région. L'élève dans la région la moins bien dotée perçoit, en termes de dépenses publiques d'éducation, à peine 15% de ce que perçoit l'élève dans la région la mieux dotée.

## 9. FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le volume des crédits alloués au secteur de l'éducation dépend de l'importance du budget de l'État et du degré de priorité qui lui est accordé. Une partie importante des ressources allouées à l'éducation provient des recettes de l'État. Aussi, pour compléter ses ressources intérieures afin de répondre aussi bien aux engagements internationaux que nationaux, l'État sollicite des dons et prêts auprès des Partenaires Techniques et Financiers pour le financement des projets d'investissements.

En 2018 et 2019, le secteur a bénéficié de dons représentant respectivement 1,5% et 2,1% du budget du secteur. À partir de 2020, le financement du secteur est entièrement assuré par les ressources domestiques. Par ailleurs en 2021 et en 2022, le secteur a bénéficié des ressources d'investissements hors administrations publiques respectivement de 121,6 et 190 millions de MRU sous formes de dons financés par les États-Unis pour le renforcement des cantines scolaires.

**Figure 10 :** SOURCES DE FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION



Source : DGB

D'autres Partenaires Techniques et Financiers mènent des actions dans l'éducation, mais leurs investissements ne sont pas retracés dans le budget de l'Etat.

#### Points à retenir/recommandations

- Le budget de l'éducation publique est essentiellement financé sur ressources internes de l'Etat

## CONCLUSION

Il ressort de cette brève analyse, que la Mauritanie a fourni des efforts importants en matière de financement de son système éducatif. Cependant, plusieurs défis sont encore à l'ordre du jour :

- Comparativement aux pays voisins, la part du budget de l'éducation publique par rapport au budget total de l'Etat est encore très faible ;
- Il existe de fortes disparités dans les allocations de ressources entre régions ;
- Les dépenses courantes absorbent plus de 90% du budget total de l'éducation ;
- La crédibilité du budget de l'éducation reste faible, avec des réalisations budgétaires largement inférieures aux prévisions ;
- Les sous-secteurs du préscolaire et de l'alphabétisation sont sous financés, alors que leur importance n'est plus à démontrer ;
- La performance d'ensemble du système éducatif est faible.

unicef   

---

pour chaque enfant